

Kaléidoscope

JOURNAL DE LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE FINISTÈRE

EDITO

N° 28 - Mars 2008

Kaléidoscope... N° 28...

Qui fait l'édito ?

...

On ne se bouscule pas au portillon...

On pourrait parler des tempêtes
climatiques

ou des tempêtes politiques mais...

Laissons derrière nous cette actualité du
moment

et tournons nous plutôt vers le printemps

Avec son renouveau gratifiant
et l'enthousiasme qu'il suscite !

Enthousiasme qui nous poussera,

Soyons en sûrs,

à poursuivre sans relâche la rédaction
de notre revue interne à l'association.

C'est avec émotion et non sans
appréhension

que je prends la relève d'Élisabeth
au sein du comité de rédaction...

Corinne LE LAY
Direction Générale.

SOMMAIRE

Edito	
Le sens de la vie associative	2
Le sens de l'engagement	5
Le sens de l'écriture	7
Le sens d'une cérémonie	8
Le sens du questionnement	12
Le sens de la consultation	14
Le sens des affaires	16

Voeux 2008

La présentation des vœux, en ce début d'année, est une tradition à la Sauvegarde de l'enfance ... Je vous adresse donc mes vœux les plus cordiaux pour vous-même, vos proches, vos familles qui sont les premières à partager la charge de votre engagement.

Le passage, d'une année à l'autre, est l'occasion de dresser un bilan sur l'année qui se termine et de fixer les actions futures pour l'année qui vient ...

2007 a été ponctuée de moments importants pour notre association, à commencer par :

- le départ à la retraite du Directeur Général qui durant 11 ans a été le capitaine sans faille à bord du navire Sauvegarde de l'enfance. Il a toujours su garder le cap même dans le mauvais temps !

Par conséquent son remplacement a demandé un investissement important aux membres du Bureau et du Conseil d'Administration. Le fruit de cette recherche est là, conforme à nos attentes. Je profiterai de cet instant officiel pour renouveler toute notre confiance à Emmanuel FAYEMI.

- En Mars 2007, nous avons eu une AG Extraordinaire pour valider un certain nombre de modifications d'articles de nos statuts d'Association afin de les rendre beaucoup plus simples. Ceci a eu pour conséquence de revisiter le règlement intérieur de l'Association. Ce travail a demandé plusieurs semaines de rencontres et d'échanges entre administrateurs. Merci à Louis FORGET, qui en a été le pilote...

- Notre dernière assemblée Générale a eu lieu à Quimper, nous avons voulu, par ce changement de ville, rappeler notre rayonnement départemental... cela a été l'occasion de se retrouver nombreux et de valider 6 orientations proposées par le conseil d'administration. Les plans d'actions de ces orientations ont été arrêtés et seront pilotés, durant cette année, par quelques administrateurs que je remercie.
La prochaine AG aura lieu le 13 juin à la CCI de Morlaix.

- Mais le moment fort de l'association, partagé par les administrateurs, les professionnels et quelques usagers a été la journée anniversaire des 70 ans de la Sauvegarde ! Ces temps de rencontres, d'échanges, entre salariés et administrateurs, la partie festive de l'après midi chaleureuse, conviviale et familiale nous laisseront de bons souvenirs. Cela a été une complète réussite et l'occasion de pouvoir communiquer avec l'extérieur sur notre projet, notre action et notre volonté associative.
Merci à Corinne TESTANIERE pour l'animation de qualité de cette matinée.

- La nomination du nouveau Directeur Général apporte une dynamique nouvelle et intéressante. Il a la capacité de porter notre projet de société mis en œuvre par les établissements et services gérés et animés par la Sauvegarde de l'enfance.

Il devra accompagner durant cette nouvelle année de nombreux projets :

- La Maison des Parents : lieu ressource où pourront être écoutés, soutenus, des parents avec leurs jeunes enfants. Projet, qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de la Protection de l'enfance, soutenu par le Conseil Général, la ville de Brest mais plus timidement par la CAF nord Finistère.

- La mise en place d'un seul service départemental dit de milieu ouvert en regroupant les deux services existants : le SAE et le SOAE, en y rattachant le service de milieu ouvert à moyens renforcés qu'est le SEMO. La tâche n'est pas simple, elle doit conduire à la constitution d'un service cohérent, innovant, force de proposition et bien en phase sur chacun des territoires d'action sociale de notre département.

- Il devra apporter un soutien au PEAD dans la mise en place du projet d'extension du service et de la nouvelle implantation sur le secteur de Châteaulin.

- Il soutiendra le DAD dans la recherche de nouveaux lieux de séjour de rupture, afin de répondre aux demandes d'admissions et présentement pour l'ouverture d'un nouvel opérateur au Maroc.

- Il aidera l'ITEP pour la constitution et le dépôt d'un dossier au CROSMS pour 8 places au SESSAD.

- Il confirmera auprès des services de la DDASS, l'intérêt et la volonté de l'association d'implanter un CMPP en centre Finistère en réponse aux besoins des enfants et adolescents.

- Il poursuivra notre collaboration au sein du GIRFAS avec pour « feuille de route » les propositions et conclusions du séminaire du 8 novembre fait à Lorient.

Comme vous pouvez le constater, nous ne manquerons pas de travail ni d'ambition !!
Il y a eu des départs de salariés, l'arrivée de nouvelles personnes, des changements de fonction au sein de l'association ...
Nous tenons à leur témoigner notre confiance et leur souhaitons beaucoup de plaisir et satisfaction dans leurs nouveaux postes.
Nous avons vu également entrer deux nouveaux administrateurs du sud de notre département ... Claude et André.

Si l'association est bien en mouvement continu, notre environnement bouge aussi, de nouveaux enjeux prennent place... je pense tout particulièrement à la loi rénovant la protection de l'enfance.

Les décrets d'application sont dans les tuyaux nous dit-on !

Ce texte n'est pas « révolutionnaire » il ne bouleverse pas fondamentalement le dispositif de la protection de l'enfance mais il constitue certainement une avancée : Il appelle à plus de respect des droits, des besoins et de l'intérêt de l'enfant. Il implique davantage les parents quant aux décisions et suivi de leur enfant.

Cette nouvelle loi sur la protection de l'enfance, va tout de même bousculer quelques manières de faire.

Il nous faudra certainement réaménager nos organisations, repositionner les différents acteurs, repenser les pratiques.

Le rôle renforcé des Conseils Généraux va conduire à de nouvelles gouvernances territoriales. Mais reste la question délicate des moyens ...

Comme vous l'avez constaté par ailleurs, le législateur a modifié profondément l'exercice de la majeure partie de nos activités :

Que ce soit

- la Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale,
- la loi pour l'égalité des territoires,
- celle de la mise en œuvre de la loi organique de la loi de finance (LOLF), par laquelle l'état s'est engagé dans un processus de rationalisation et d'évaluation de ses missions et financements.
- les contrats d'objectifs et de moyens ainsi que les groupements de coopération qui sont apparus et qui préfigurent la réalité opérationnelle avec laquelle nous allons devoir de plus en plus composer et qui nous incite à adopter une démarche rigoureuse de gestion, ces COM, n'étant pas une source de financement supplémentaire en tant que telle.

Et bien que cela ne soit pas d'actualité en ce qui nous concerne, il est réaliste de se préparer à intégrer dans notre secteur la suppression de la procédure d'agrément des accords de travail qui est intervenue dans le secteur sanitaire depuis le 1^{er} janvier de cette année et qui, de fait, remet en cause le principe d'opposabilité.

La somme de ces bouleversements montre bien que nous ne changeons pas simplement d'année ... heureusement, la Sauvegarde sait s'inscrire dans une réflexion et une démarche de progrès en associant toutes les parties prenantes afin de nous permettre de poursuivre notre rayonnement sur l'ensemble du Département.

Je ne peux terminer sans vous remercier, administrateurs et salariés pour votre engagement et le travail fait durant cette année passée.

Je vous invite à partager le pot de l'amitié !

P. COCQUEBERT
Président



Interview de Dominique CONSTANS, nouvelle adhérente.

Interview d'une nouvelle adhérente

1. Pouvez-vous vous présenter : qui êtes-vous ?

Je m'appelle Dominique Constans, et je suis assistante familiale, c'est-à-dire que j'accueille - dans ma famille - les enfants qui me sont confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Mon mari est retraité, et j'ai trois enfants qui ont 28, 30, et 33 ans. Après avoir exercé un premier métier de comptable, je me suis arrêtée de travailler pendant dix-sept ans pour élever mes enfants, puis, en 1995, j'ai suivi les conseils d'une amie et je suis devenue assistante familiale. Depuis cette date, j'ai accueilli 26 enfants dont 11 à plein temps, et j'ai fait de nombreux remplacements. Une jeune fille, qui revient nous voir très régulièrement, est arrivée chez nous à 9 ans et est restée jusqu'à 17 ans. C'est un métier passionnant mais difficile, qui peut éventuellement mettre en danger la famille d'accueil.



2. Comment êtes-vous entré en relation avec la Sauvegarde ?

Membre du Conseil d'Administration de l'association Emmaüs, je connais depuis longtemps Louis Forget, et c'est lui qui m'a suggéré d'adhérer à la Sauvegarde. Malgré des hésitations que j'ai exprimées devant le Conseil d'Administration (j'ai attendu un an avant de répondre positivement) j'ai fini par me décider.

3. Ou'est-ce qui motive votre engagement ? (Auriez-vous voulu être travailleur social ?)
Pourquoi devient-on adhérent à la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère ?

En effet, lorsque je suis allée, à la demande de Louis Forget, parler d'Emmaüs devant le C.A. de la Sauvegarde, j'ai d'abord été passablement déconcertée ; j'avais l'impression d'appartenir à un autre monde que les administrateurs, qui exercent des métiers très différents du mien ... mais j'ai aussi éprouvé très fortement le sentiment que je pouvais apporter un regard différent, un point de vue nouveau, et que je serais entendue.

4. Dit-on de vous que vous êtes une personne de convictions ? Si oui, lesquelles ?...

Ma première conviction est celle de l'importance de l'amour : mes parents, âgés de 84 ans, nous ont donné l'exemple d'un amour sans faille, entre eux et pour nous ; et j'en ai tiré la conviction qu'il s'agit là d'une valeur décisive dans l'éducation des enfants, et je ne me contente pas de l'appliquer dans mon activité professionnelle ; elle est également valable par rapport aux objectifs généraux de la Sauvegarde. Ne pas rester à distance, ne pas porter de jugement. L'enfance est la période décisive de la vie, et l'amour que reçoit un enfant, celui qu'il observe entre ses parents a une valeur inestimable.

5. Quelles appréciations portez-vous sur la vie associative et le fonctionnement du dispositif Sauvegarde ?
Comment pensez-vous l'articulation bénévole, professionnel, usager ?

J'ai été formée à l'ITES, et mon métier d'assistante maternelle m'a amenée à fréquenter le CMPP ; je pense donc que mon adhésion à la Sauvegarde me permettra de mieux saisir le fonctionnement du dispositif et de ses différentes interfaces. Quant au bénévolat, je le pratique depuis longtemps : j'étais bénévole à l'Action Catholique dès 15 ans ; je travaille à Emmaüs comme « bénévole à tout faire » depuis 1992, et cet engagement m'a énormément aidée dans ma préparation au métier d'assistante familiale. Je comprends bien que le professionnel a une mission à remplir, alors que le bénévole n'a pas du tout les mêmes obligations ; son rôle est d'ouvrir les portes sur le monde extérieur, d'offrir des perspectives nouvelles. J'ai un peu plus de difficulté à me placer au point de vue de l'usager, mais il me paraît évident qu'il doit être aussi impliqué que possible dans les décisions qui le concernent.

6. Quelles perspectives d'évolution et de développement vous paraissent prioritaires dans l'association ?

Je trouve difficile de dire ce que pourrait ou devrait devenir la Sauvegarde avant d'avoir participé à plusieurs rencontres, avant d'avoir fait, en quelque sorte, un « état des lieux ». Dans ce travail d'observation et d'analyse, j'apporterai évidemment ce que je dois à mon travail d'assistante familiale et à Emmaüs, c'est-à-dire mon expérience professionnelle, et ma bonne volonté !

« Juste pour commencer »

Commence pour nous, une nouvelle année
Et c'est là, en deux mille huit, que tout peut changer ?!
Commencer par vous offrir mes meilleurs vœux
Pour, simplement donner et libérer mes aveux !

Comme j'aimerais qu'ils soient exaucés
Par cette simple intention, ouvrir nos cœurs serrés ?!
Pour qu'aujourd'hui, l'Humanité aille mieux,
Pour humblement vivre dans un monde merveilleux !

Comme c'est simple sur le papier,
C'est pourtant pour évoluer, un moyen d'y arriver ?!
Par mes mots, un grand nombre le peut,
Changer l'évolution en marche, rien qu'un peu ?!

Commencerait alors, pour ne rien regretter,
Cette vie plus aisée, concentrée sur la liberté ?!
Par un petit mouvement des « grands » bienheureux,
Réconforter le cœur, le corps et l'âme des malheureux !

Alors, pourquoi ne pas choisir cette année,
Pour déterminer, ce qui pourrait nous sauver,
De ce futur monde, immonde, ennuyeux
Qu'assurément nous mépriserons quand nous serons vieux !

Recevez mes meilleurs vœux, amour, paix, égalité pour tous.

Véronique SALIOU
Mardi 22 janvier 2008 - (23h44mn)

Journal ADSEA 29

Cérémonie de remise des diplômes

Organiser une cérémonie officielle de remise des diplômes n'est pas un usage habituel pour les métiers de l'action sociale et médico-sociale. Souvent réservée aux grandes écoles de l'enseignement supérieur, cette pratique renvoie à une dimension méritocratique de célébration des élites et de la réussite et performance individuelle. Ainsi, elle marque la reconnaissance de chacun et une appartenance à une communauté de pairs réunis autour du diplôme obtenu.

Et finalement, si les diplômes du travail social n'avaient pas à se distinguer de ce qui est d'usage dans d'autres corps professionnels. C'est à partir de ce postulat que, depuis 2005, l'IRTS de Bretagne, sur le site de Rennes a organisé une cérémonie officielle de remise des diplômes à l'ensemble des diplômés de l'année en cours.

Avec un certain scepticisme et beaucoup de curiosité, j'ai assisté à cette cérémonie à l'IRTS de Bretagne à Rennes en 2006 et, je dois avouer, j'ai été conquis par l'atmosphère conviviale et chaleureuse qui se dégageait de ce moment qui se voulait officiel et festif.

Convaincu alors du bien fondé d'une telle démarche, signe tangible de manifestations communes à organiser et à faire vivre au sein du GIRFAS Bretagne sur les différents sites de formation, j'ai engagé l'ITES, en 2007, dans une cérémonie officielle de remise des diplômes en travail social...

De quoi s'agit-il en fait ?

Il s'agit de célébrer dans la convivialité la fin des parcours de formation quels qu'ils soient qui se sont déroulés sur les sites de l'ITES à Gouesnou, à Guipavas ou à Quimper marquant dans les faits le projet de notre Institut de construire une culture commune aux différents métiers de l'action sociale et médico-sociale, à partir des singularités de chacun de ces métiers.

Il s'agit d'une manifestation symbolique qui exprime le souhait de l'ITES et des équipes pédagogiques :

- **De féliciter chaleureusement les étudiants et stagiaires** d'avoir réussi leur cursus de formation à l'ITES et d'avoir obtenu un diplôme reconnu (diplôme d'Etat ou certificat). Cette réussite est due au travail, à l'investissement dans la formation, et à l'accompagnement des formateurs et des professionnels sur les terrains de stage.
- **De féliciter publiquement** chacun des étudiants et stagiaires devant les anciens collègues des autres formations et devant les formateurs permanents de l'ITES et les formateurs de terrain. Cet affichage public montre que l'ITES est un Institut qui forme des professionnels qui ont acquis des compétences, une technicité, des méthodes de travail pour agir en compétence.
- **De féliciter tous ensemble la réussite de chacun** quel que soit le niveau de formation, sa durée, ses modalités d'accès.

Il s'agit enfin de marquer l'appartenance à une famille, à un groupe. Celui des travailleurs sociaux, des professionnels de l'action sociale et médico-sociale quelle que soit la profession choisie.

Les futurs diplômés, quelle que soit leur qualification, auront à faire ensemble au service des concitoyens, les personnes les plus fragiles, les plus vulnérables, les plus démunies, les plus en difficulté, dans le respect de leurs droits, de leur dignité, de leur projet de vie.

Institut de formation qui est intégré à une association d'action sociale, l'ITES est particulièrement attaché à la transmission de ces valeurs humanistes et de solidarité qui sont au coeur des métiers de l'action sociale.

Alors !

Au-delà d'une intention et d'un projet énoncés et formalisés, que s'est-il passé à l'ITES, le vendredi 07 décembre à partir de 17 heures dans l'amphithéâtre de Guipavas ?

Et bien tout d'abord, la manifestation d'une présence importante d'étudiants, d'élèves et de stagiaires de toutes les promotions et de toutes les formations. Près de 200 personnes ont répondu à l'invitation marquant par là le désir de se retrouver quelques mois ou semaines après la fin d'un parcours de formation qui, pour certains avait été difficile.

Il faut souligner aussi la participation des « instances officielles » à la manifestation : présence de la responsable de service pour les formations sociales du Conseil Régional de Bretagne qui est restée tardivement échanger avec différents groupes d'étudiants et stagiaires à l'issue de la partie officielle de la cérémonie, message du responsable des formations sociales à la DRASS de Bretagne. Ces participations sont le signe de l'intérêt porté à la manifestation et de la reconnaissance et du respect accordés aux personnes et aux métiers qu'elles auront à exercer.

Le premier mot qui me vient à l'esprit pour qualifier cette rencontre est celui du plaisir : plaisir d'être là, plaisir d'être ensemble, plaisir de la rencontre, plaisir de voir défiler son nom dans la liste des diplômés de l'année, plaisir de partager sa réussite avec d'autres.

En second lieu, j'évoquerais l'émotion : émotion pour les auxiliaires de vie scolaire ou les aides médico-psychologiques (diplôme de niveau 5) qui se sont vues considérées comme les autres travailleurs sociaux des métiers plus anciens et souvent plus valorisés ; émotion de ceux qui se sont exprimés en ayant une pensée pour les « collègues » de promotion restés « sur le bord de la route » et qui doivent repasser des « morceaux » de diplôme.

Enfin, je souhaite évoquer la convivialité dans laquelle s'est déroulée cette manifestation. Une cérémonie officielle certes, ponctuée de discours évidemment, mais dans une ambiance chaleureuse et festive, parfois improvisée. J'ai eu le sentiment que les participants n'étaient pas pressés de quitter l'ITES à l'issue du cocktail de fin de cérémonie, et je sais, que certains ont poursuivi plus tard dans la nuit cette occasion de retrouvailles d'un soir.

Nul doute que la cérémonie officielle de remise des diplômes en 2008, sera encore meilleure.

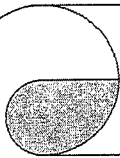
Marc LANTRIN
Directeur ITES

Je trouve l'idée d'une soirée, pour clôturer notre formation, très intéressante. Cela permet de mettre en valeur notre travail de futur professionnel en formation et votre travail de formateur sur trois ans, qui sont des plus rudes et pour clôturer cela, de partager un moment convivial ensemble.

Le côté officiel qui a été rajouté cette année, nous permet de mettre des visages sur des instances dont on prend connaissance au cours de notre formation et dont on connaît l'importance, dans la hiérarchie de l'ITES. "

Voilà rapidement ce que j'ai ressorti de cette soirée.

Florence MENTEC
éducatrice spécialisée.



J'avoue avoir reçu avec une certaine fierté la convocation de l'ITES pour la cérémonie de remise de diplôme.

Ce vendredi 7 décembre 2007, j'y retrouve avec plaisir les collègues de promo, les formateurs (pas assez nombreux à mon goût).

Certains sont accompagnés de leur conjoint, enfants. Témoins privilégiés des exigences d'un temps de formation, ils méritent d'être associés à cette cérémonie.

Aussi, nous voici dans l'amphi : théâtre de nos heures de cours et de débats.

Chacun est à sa place : les discours peuvent commencer.

Monsieur le Directeur de l'ITES ouvre le bal. Suivront les représentants de la Sauvegarde de l'Enfance, d'associations diverses, du Conseil Régional. J'en oublie sûrement.

De ces palabres, j'en retire un dénominateur commun : nous sommes tous des travailleurs sociaux : rien de tel pour flatter mon ego ! ... Mais la formation continue est indispensable pour des pros de l'intervention sociale.

Ce message étant bien passé, la remise de diplôme peut commencer. Chaque formation est appelée sur l'estrade et le nom des diplômés défile sur le grand écran : ouah !

Vient le tour des AVS. Nous désignons le seul homme de notre promo pour la remise de diplôme. L'émotion est forte. Elle l'est aussi à l'occasion d'un hommage rendu aux étudiants non diplômés.

Enfin : place à l'apéro ! : Le champagne coule à flot et « we are the champions » peut être en trop.

Peu importe si le hall de l'ITES n'est pas forcément l'endroit approprié : les discussions vont bon train.

Madame TROSSEILLE et Laëtitia y participent. Quel Bonheur !

A quand la prochaine cérémonie ?



Merci à vous tous.

Véronique MAHE, Auxiliaire de Vie Sociale

Une question d'éthique

L'enfant "handicapé" et son intégration obligatoire, tout ce qui est possible est-il forcé ?

Tel a été le thème d'une après-midi débat, organisée à Caen début juin 2007. Cette journée faisait suite à une pétition nationale lancée par 9 médecins - dont certains très connus comme Catherine Doltò ou Roger Salbreux (père fondateur des CAMPS), d'autres moins, qu'ils soient spécialistes (neuropédiatres, neonatologistes, pédopsychiatres), ou médecins scolaires - pétition intitulée "Non à l'abandon sans soins des enfants malades et handicapés, non au nouveau dispositif d'intégration "ordinaire" défini par la loi du 11 février 2005".

Ont participé à cette après-midi débat, outre un des initiateurs de la pétition, des médecins, psychanalystes, psychologues cliniciens et scolaires, professeurs des écoles...

Ce que les participants ont dénoncé c'est l'intégration scolaire obligatoire, la disparition de places dans les IME, la disparition de CLIS, la disparition de la psychiatrie - et derrière cela, la remise en cause de l'acte médical comme accueillant la demande d'un patient en souffrance et le plus intime de l'être humain, et la remise en cause de l'exigence déontologique d'y répondre - l'abandon de la notion de soin au profit de celle de handicap (mental ou psychique par exemple) en tant que désavantage de participation à la vie sociale, la remise en cause de structures de soins ou d'institutions spécialisées pouvant répondre aux besoins des enfants avec des professionnels qualifiés.

Il a été prélevé dans un cours dans un IUFM un énoncé qui révèle la vérité de ce dont il s'agit :
" ... du modèle curatif on aborde le modèle réadaptatif lequel abandonne l'idéal de guérison au profit d'une mobilisation des capacités restantes de l'individu". L'art d'accommoder les restes... auquel l'être humain est en définitive réduit. La personne de l'enfant réduite au reste.

Ce qui est fondamentalement reproché à cette loi c'est de vouloir réduire l'enfant ou l'adolescent en souffrance psychologique ou psychique, non seulement à un élève, mais qui plus est à un individu qui ait toutes les apparences de l'élève et de participation à la vie sociale. Ce qui est aussi dénoncé, c'est l'exclusion et la souffrance que provoquera cette inclusion forcée au profit d'une normalisation apparente. Et pour citer une participante psychiatre et psychanalyste : " *L'inclusion forcée pour tous ne peut être qu'une malédiction aux effets ravageants pour les assises d'une subjectivité en construction. L'inclusion forcée pour tous porte en elle les germes de la violence et de la destruction du lien social. Sa logique ne peut aboutir qu'au rejet, à l'affrontement des uns contre les autres, au démantèlement et à la désintégration institutionnelle. Au bout du compte celui que j'appellerai l'inclus forcé sera exclu.*"

Ils demandent que soit inscrit dans la loi que "l'intégration d'un enfant handicapé ne peut se faire que si elle est souhaitable et réalisable, le service médical devant en poser l'indication".

Ce que dit un directeur d'école, c'est que l'école n'est pas un lieu médicalisé de soins. Que ces enfants, pour certains, se retrouveront dans des conditions moins bonnes qu'en établissement spécialisé où la priorité est le soin. Il faut défendre les IME dit-il.

En fin du débat voici ce que dit une intervenante : *“un autre effet pervers de la loi, c'est que si l'on oriente en IME que des enfants gravement malades, il n'y aura plus le mélange qu'il y avait autrefois et les IME deviendront eux aussi des endroits explosifs où l'on aura à faire à d'extrêmement graves pathologies et les enfant auront de plus en plus de traitement médicamenteux sinon ce serait très dangereux.”*

En, conclusion et pour parler de ceux qui seront obligatoirement “inclus” en école ordinaire je reprendrai une phrase de Jacqueline Berger, mère de jumelles adolescentes ayant souffert d'un syndrome autistique, dans son remarquable livre “Vaincre l'autisme”¹, il s'agira pour eux en fait : *“d'une exclusion de l'enfant non ordinaire à l'intérieur de l'école... De l'intérieur, l'exclusion est moins visible que de l'extérieur. Et aujourd'hui, ce qui n'est pas visible n'existe pas.”*

Ce débat pose des questions de fond auxquelles les administrateurs bénévoles et les professionnels d'une association comme la Sauvegarde se doivent de réfléchir et de répondre.

Jacques Michel.

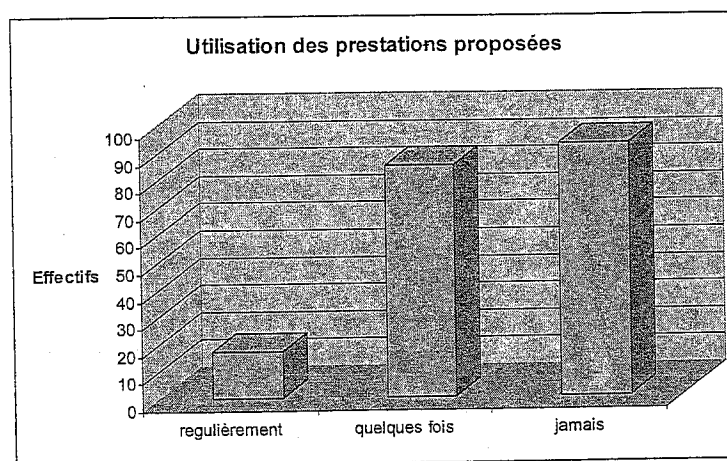
PS : une association depuis a vu le jour Handicaps-Soins-Ecole-Réponses Adaptées. Pour en savoir plus allez sur son site : <http://hsera.free.fr/>

1 Chez Buchet Chastel, 2007. Ce livre comprend deux parties : 1) “N'être autiste”, 2) “L'autisme écho de notre société”

LE SENS DE LA CONSULTATION

Résultat du sondage Activités Sociales et Culturelles fait par le Comité d'Entreprise auprès des salariés en septembre 2007.

- ☞ 9 Salariés sur 10 (en CDI) ont répondu à la demande du Comité d'entreprise.
- ☞ 1 salarié sur 2 n'utilise jamais les prestations des inter-comités d'entreprise.



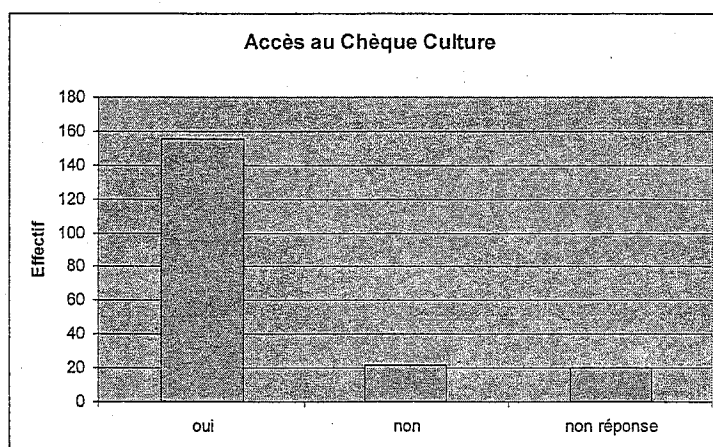
- ☞ 1 salarié sur 5 souhaite participer à des manifestations ponctuelles (Bowling - Karting - Tournoi de football - de ping-pong - de pétanque - soirée culturelle - découverte d'un pays - soirée musicale avec les salariés musiciens).
- ☞ Plus de 4 salariés sur 10 connaissent le prix littéraire des Inter C.E.



Quelques demandes à étudier :

Chèque - Restaurant
Chèque Emploi Service
C.E.S.U
Réductions activités sportives
Accès aux locations immobilières d'autres C.E
Accès à la billetterie du Multiplex Liberté de Brest
Souhait d'une épargne plus importante
Décalage de l'épargne sur l'été
Arbre de Noël
Cadeaux pour les enfants

L'accès au chèque Culture, nouvelle prestation proposée cette année, est fortement apprécié des salariés.



Près de 90 % des salariés sont satisfaits de la manière dont le C.E présente et informe sur les Activités Sociales et Culturelles.

*Extrait du Compte-rendu du C.E
du 19 octobre 2007.
Charles Delaunay - Hubert Michard
- Hervé Zolli*

« *Petit traité à l'usage de la mondialisation, ou comment s'enrichir sur le dos des plus démunis* ».

« Subprimes », lorsque je vous dis « subprimes » ce mot vous dit-il quelque chose ?

L'été 2007 est le moment où ce mot incompréhensible par le commun des mortels est apparu dans notre paysage auditif.

Alors, ce mot ne vous dit toujours rien ? ... vous n'en avez jamais entendu parler ? Ne me répondez pas par la négative parce que je vais en conclure que vous ne vivez pas sur la même planète que moi ou alors vous venez d'arriver parmi nous après de longs mois passés en total reclus, coupés de tout dans un lieu connu de vous seul. Dans ce cas vous ne sauriez être nombreux, la grande majorité des autres ont forcément entendu parler *des crédits immobiliers américains à risques*. C'est la traduction en français dans le texte ou comment plumer ceux qui restent de l'humanité en situation d'être plumé.

Mais laissons là pour le moment notre démonstration, nous y reviendrons plus tard.

Sur la signification de ce mot bizarre, j'ai questionné un professeur émérite de la langue de Shakespeare pour qu'il m'en donne une traduction compréhensible. Il m'a proposé de prendre le mot en deux parties. D'une part « sub » en anglais renvoie à ce qui est sous terre, Subway pour le métro; primes, comme les émissions en « prime Time » se comprend comme des émissions en début de soirée.

Résultat des courses il ne comprend pas la traduction qui en est donnée quand la presse parle *des crédits immobiliers américains à risques*.

Le suffixe « sub » résume à lui seul l'aspect souterrain, caché de ce crédit, cela ne vous a pas sauté aux yeux ?

A vue de nez, ce crédit est lui-même pourri parce que souterrain, caché et par essence pas franc du collier. Mais c'est bien ce type de crédit que les banques américaines se sont risquées à proposer à des milliers de citoyens de ce pays, qui se proclame le chantre du libéralisme. Un pays qui revendique le « Self Made Man ».

Voyons un peu de quoi il en retourne et reprenons là notre démonstration commencée plus haut.

Tout être humain a parmi ses rêves celui de mettre sa famille sous la protection d'un toit. Être propriétaire d'une maison, d'un lopin de terre, d'un chez soi tout simplement. Quoi de plus légitime ?

Mais une maison cela à un coût que la grande majorité des humains ne peut s'offrir sans recourir à l'emprunt. Pour réaliser ce projet, nous recourons à une banque, dans son activité de détail elle va examiner attentivement notre structure financière, et voir si elle peut servir de garantie mais aussi couvrir les mensualités de remboursement de l'argent emprunté.

Le banquier dans l'exercice de son métier va contribuer à l'enrichissement de sa banque

tout en nous permettant de nous enrichir aussi. Une fois notre bien remboursé, nous sommes détenteurs du capital que représente notre maison.

Quoi de plus normal dans ce cas de figure ? Rien à dire.

À l'inverse, si votre structure financière ne peut garantir ni couvrir les mensualités liées au prêt, le banquier qui ne fait surtout pas dans la philanthropie se voit dans l'obligation de vous refuser le crédit.

Que s'est-il passé alors dans l'affaire dite des fameux « subprimes » ? *Ces crédits immobiliers américains à risques* fabriqués par certaines banques. Selon moi une volonté inavouée et démoniaque de faire de l'argent quel qu'en soit le moyen et le niveau de risque.

Ceux qui ont les moyens savent en général emprunter, ils ne mettent pas leur structure financière en péril ; s'ils veulent acquérir un bien et qu'ils ne disposent pas de la capacité à y faire face, ils ont la sagesse de différer et d'attendre des jours meilleurs.

Ceux qui sont dans le besoin, et n'ont pas des revenus conséquents à la hauteur du bien qu'ils souhaitent acquérir, vont trouver chez leurs banquiers, peu regardants dans ce cas d'espèce, les moyens de souscrire un prêt en prenant tous les risques pour eux.

Il y a quelques années, bien avant la crise de cet été, le banquier conscient qu'il ouvrirait une ligne de crédit à des clients sans le sou ou pas assez argentés, savait quoi qu'il arrive rentrer en possession des sommes prêtées.

Comment cela se passe-t-il ? Je suis un client « lambda » avec de petits très petits revenus, le client auquel le banquier qui fait correctement son métier refuse le moindre prêt. Mais ce n'est point une fin de non recevoir. Ce dernier, va se payer sur la bête

pour dire les choses tout simplement. Il a tout à fait conscience de mon insolvabilité potentielle ou à venir. Mais il est serein parce qu'il sait qu'au moindre incident de paiement, il m'expulse de ma maison et la met en vente.

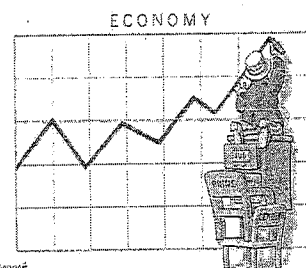
Le secteur de l'immobilier se portait bien il y a quelques mois, voire quelques années aux Etats-Unis. Moralité, le banquier prêteur ne perd rien, il continue malgré tout à gagner de l'argent sur le dos des plus démunis.

Tant que le marché de l'immobilier se porte bien et que la demande se maintient au-dessus de l'offre, l'idée de faire du crédit à des personnes qui ne peuvent rembourser est une affaire qui marche ; à tous les coups le banquier est gagnant. Je peux payer, c'est tout bon ; je ne peux plus honorer mes traites, c'est encore tout bon pour la banque puisqu'elle sauve sa mise en vendant le bien et sans difficultés, le marché de la vente immobilière est en pleine croissance.

Le jeu est trop beau pour ne pas continuer, tout laisse à penser qu'à ce jeu-là seul le « pékin lambda » n'a plus que ses yeux pour pleurer.

C'est tant pis pour lui, il a joué, il a perdu, c'est la règle.

Les banques américaines vont continuer et s'en donner à cœur joie, elles ne vont pas s'arrêter en si bon chemin. Elles vont faire miroiter l'accession à la propriété à des millions de citoyens américains sans le sou, ou ayant juste de quoi payer les premières mensualités, très vite ces dernières vont se retrouver suivre des évolutions de taux que les clients ne peuvent honorer.



Les sommes dues sont trop importantes pour ces citoyens à faibles revenus. Les banques, comme dans le cas précédent, vont jeter ces mauvais payeurs à la rue et vendre leur bien.

Oui mais c'est là qu'un petit grain de sable est venu enrayer la belle machine à faire toujours plus d'argent.

A cet instant précis, le récit demande que nous procédions à un retour en arrière. Aspect flash-back du scénario.

Remontons au cours de l'année 2005, les banques qui se sont lancées dans les prêts à des clients potentiellement insolubles ne vont prendre aucun risque.

Le côté gagnant toujours plus étant particulièrement grisant avec ses aspects toujours plus haut, toujours plus loin, toujours plus fort.

Ces banques vont se souvenir qu'elles ont aussi à côté de la vente au détail une autre activité, moindre en importance, mais dont le niveau de rentabilité assure pour l'essentiel le résultat de leurs activités. Ils vont tout de go convertir les prêts octroyés en titres monétaires. Et elles ne vont pas s'arrêter en si bon chemin, les titres monétaires issus de *ces prêts immobiliers à risques*, elles vont les associer à d'autres titres monétaires de nature bien différente.

En langage financier : c'est optimiser le risque. Pour un non initié ça prend l'aspect d'un coup foireux.

Mais passons, là n'est pas l'essentiel.

Ces titres monétaires, sagement associés à d'autres titres, vont être vendus à d'autres banques qui elles-mêmes vont les vendre à d'autres, et ainsi de suite.

La mondialisation aidant et les miracles de l'informatique (d'un simple clic, vous êtes sur la place financière de Bangkok, Tokyo, New York, Francfort ou Manille et vous

pouvez acheter et vendre en un tour de bras) de nombreuses banques et organismes financiers vont se retrouver avec des paquetages de titres dont elles ignorent le contenu précis. Ce n'est pas bien grave, on est dans le monde de la haute finance, le royaume des mathématiques, les rois du X à la puissance n .

Alors il ne peut rien nous arriver et puis tout le monde en a ; pour ne pas dire ignore ce qu'il détient, mais ce sont des titres monétaires donc par définition vendables. Fin du retour en arrière et portons nous début 2007.

Le marché de l'immobilier sur le territoire américain ne se porte plus aussi bien qu'il n'a été. La demande s'est raréfiée. Les banquiers qui se trouvent confrontés à des impayés de crédits et après l'expulsion des propriétaires mettent les maisons en vente ne trouvent plus preneurs. Les maisons ne partent plus aussi vite et au prix fixé par la banque.

Loin de se refaire une santé sur le dos de plus pauvres qu'ils ont largement contribué à mettre encore un peu plus bas, ils se retrouvent détenteurs de biens immobiliers invendables.

Comme un ennui arrive rarement seul, les titres monétaires issus des prêts immobiliers qu'ils ont engendrés, ne valent plus grand-chose pour ne pas dire rien.

C'est le grain de sable dont je vous parlais plus haut.

C'est la panique à tous les étages dans le milieu de la banque et de la finance.

Chacun s'inquiète à juste titre (sans jeu de mots) du niveau de titres liés aux prêts immobiliers qu'il détient.

D'où ce titre, *des crédits immobiliers américains à risques*, qui est venu occuper nos ondes et la presse écrite depuis ce début du mois de juillet 2007.

Le monde financier et le monde politique ne bruissaient que de ce fameux terme de « subprimes », de combien allait être la perte, le nombre de banqueroutes et les conséquences sur l'économie mondiale et notre sempiternelle croissance qui dope les économies de notre beau monde.

La question centrale et de première importance est que : « *La crise des crédits hypothécaires à hauts risques, née aux États-Unis, est un trou noir plus profond, plus sombre et plus effrayant que l'on n'imaginait... Les banques du monde entier pourraient perdre jusqu'à 500 milliards de dollars* ». (Propos tenus par un des patrons des plus grands fonds d'investissement mondiaux).

Mais pendant que les banques du monde s'activent pour atténuer les conséquences voire en masquer les effets en dissimulant

tout ce qui est dissimulable, quelqu'un s'est-il préoccupé du devenir de tous ceux qui ont cédé aux sirènes du crédit possible pour acquérir enfin un toit. Ces mêmes, fautes de pouvoir honorer les fortes traites se retrouvent sans toit, jetés à la rue, ne sachant pas où aller et dont le devenir n'émeut ou n'a pas ému grand monde en tout cas pas les grands de notre monde.

S'il est vrai que le sort de ces hommes et femmes demeure une réelle préoccupation légitime, leur situation a de quoi nourrir des inquiétudes ; je ne vous cache pas que ma préoccupation et mes intérêts vont plus vers ces milliers de victimes *des crédits immobiliers américains à risques* que vers les banquiers et autres financiers sans scrupules et sans la moindre morale.

À leur tour, Ils ont joué, ils ont voulu monter encore plus haut, ils se sont rapprochés du soleil, ils se sont brûlés les ailes, ils ont perdu. Je n'irai pas pleurer sur leur sort. Ils ont rendu des pauvres encore plus pauvres. C'est inadmissible, c'est intolérable.

Ainsi va la mondialisation ! Triste destin !

Gus « le guetteur ».

*KALEIDOSCOPE n'est pas un journal d'entreprise, il est le journal de votre association ;
et ce journal est, et sera, ce que chacune et chacun d'entre vous souhaite qu'il soit.*

C'est un appel du comité de rédaction à toutes les bonnes volontés pour venir l'étoffer...

PUBLICATION

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Emmanuel FAYEMI, Direction Générale

COMITE DE REDACTION

Christine	BERTUCCI, ITEP J-L Etienne
Patrice	QUENTREC, SOAE
Corinne	LE LAY, Direction Générale
Laëtitia	DEGOUYS, ITES
Jean-Marie	DUCHEMIN, REPIS
Raymond	JABLY, Conseil d'Administration
Françoise	LAURENT, Conseil d'Administration
Marie	SIMON, SEMO

DESSINS

Eric APPERE

Kaléidoscope



Kaléidoscope est édité par l'association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère

14 rue de Maupertuis, 29200 Brest

tél. 02 98 42 19 42, fax 02 98 42 11 86, e-mail : dg@adsea29.org, site web : www.adsea29.org